

PASSAGE DIRECT ET ACCÉLÉRÉ BIO-INFORMATIQUE

L'étudiant(e) qui souhaite passer directement de la maîtrise au doctorat sans rédiger de mémoire doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3.5 dans les cours de 2^{ième} cycle. Pour s'inscrire au PhD, l'étudiant(e) devra avoir terminé sa scolarité et complété trois trimestres à plein temps. Les étudiant(e)s qui veulent profiter de la bourse d'inscription au PhD doivent avoir maintenu une moyenne minimale de 3.7 pour les cours de 2^{ième} cycle et faire leur demande de façon à ce que la procédure soit complétée avant la fin du troisième trimestre suivant leur inscription à la maîtrise. Tous les autres étudiant(e)s peuvent faire leur demande en tout temps en autant que la procédure soit complétée avant la fin du sixième trimestre suivant leur inscription à la maîtrise.

Documents à fournir au Comité

- **Lettre de motivation**
- **Curriculum vitae**
- **Lettres de recommandation, justifiant la demande :**
 - **du directeur de recherche**
 - **du parrain ou codirecteur**
 - **du Comité de thèse**
- **Esquisse du projet de recherche** (pour le dossier de la FESP)
- **Rapport écrit du projet de recherche**
 - Le rapport d'environ 1000 mots (~ 4-5 pages; figures, tables, et références en sus) comprend les sous-sections suivantes:
 1. Résumé et en français et en anglais d'au maximum 150 mots chacun;
 2. Introduction;
 3. État de la science (revue de la littérature);
 4. Problématique et questions ouvertes;
 5. Hypothèses de travail ou/et objectifs du projet;
 6. Résultats préliminaires;
 7. Plan de recherche;
 8. Échéancier.

Dates limites pour présenter sa demande au Comité

- Automne : 15 septembre
- Hiver : 15 janvier
- Été : 15 mai